

# ÉCONOMIE CIRCULAIRE

SÉMINAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU 4 NOVEMBRE 2021

## Préambule

L'économie circulaire doit constituer un axe incontournable et transversal de la démarche de transition écologique engagée par le Grand Genève en 2019. Quelle que soit la filière ou la thématique considérée, la logique générale repose sur la promotion d'une forme de sobriété : il s'agit de consommer « moins, mais mieux » les ressources matérielles nécessaires à la satisfaction des besoins de la population et au bon fonctionnement de l'économie locale.

Si la transition vers une économie circulaire se joue à différentes échelles géographiques, sa déclinaison locale apparaît particulièrement prometteuse. En effet, le développement des échanges au sein du circuit économique local peut permettre :

- De remplacer des importations à fort impact environnemental par des solutions circulaires locales permettant de connecter la demande régionale aux ressources existant sur le territoire et de mieux maîtriser les impacts environnementaux de la consommation du territoire.
- De réduire l'évasion de la demande locale et donc d'amplifier son effet d'entraînement sur le tissu économique du Grand Genève.

A travers l'étude « Accélération de l'économie circulaire du Grand Genève », co-pilotée par les Services Industriels de Genève, le Canton Genève et le GLCT Grand Genève, présentée lors de ce quatrième séminaire, les responsables politiques ont été amenés à réfléchir sur une nouvelle vision pour amplifier la mobilisation autour de l'économie circulaire et sur les premiers axes d'une feuille de route ambitieuse permettant de faire de l'économie circulaire un levier de réorientation économique pour l'agglomération.

Il n'est jamais simple pour les collectivités de trouver le bon outil ou le bon niveau d'action pour accompagner certaines transformations sans préteriter les modes de fonc-

tionnement actuel qui permettent le dynamisme régional. A la lumière des enjeux climatiques et environnementaux, il nous paraît cependant évident que la transition est tout autant une affaire collective qu'individuelle. Les boucles de matière doivent être bouclées et, sans prétendre répondre à toutes les problématiques au niveau du Grand Genève, l'économie circulaire doit devenir l'économie de demain. En affirmant cette vision commune, l'action de nos collectivités doit ensuite se concentrer sur les possibilités et les opportunités que nous offre un territoire transfrontalier en matière d'innovation et d'expérimentation. Elle s'appuie sur les capacités du tissu économique au sein duquel plusieurs acteurs ont déjà engagé des démarches concrètes et partagent de bonnes pratiques. Il s'agit aujourd'hui pour la collectivité publique de mobiliser les moyens nécessaires pour valoriser ce qui existe déjà, en faisant des initiatives pionnières de quelques-uns la référence pour tous.

Atteindre une économie circulaire opérationnelle est conditionné non seulement à un important effort de pédagogie et de sensibilisation des acteurs sur l'ensemble des chaînes de valeur (des fabricants jusqu'aux consommateurs finaux), mais surtout à des évolutions systémiques des dynamiques locales. Le changement de paradigme demande un changement de l'imaginaire, de récit et d'attitude. Les transformations structurelles, qu'elles soient d'ordre socioculturel, économique, politique ou juridique doivent être accompagnées d'outils concrets et assimilables par tous les acteurs.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participantes et des participants pour les débats nourris et les contributions précieuses et stimulantes qui confirment l'intérêt de ces séminaires politiques en leur offrant une première perspective prochaine à travers la charte politique du Grand Genève en transition.

**Antonio Hodgers**  
*Conseiller d'Etat en charge  
du département du territoire  
République et Canton de Genève*



**Bruno Dard**  
*Responsable politique  
de l'environnement  
Région de Nyon*



**Sébastien Javogues**  
*Vice-président en charge  
de la transition écologique  
Pôle métropolitain  
du Genevois français*



**René Longet**  
*Vice-Président des Services  
Industriels de Genève*



[www.grand-geneve.org](http://www.grand-geneve.org)



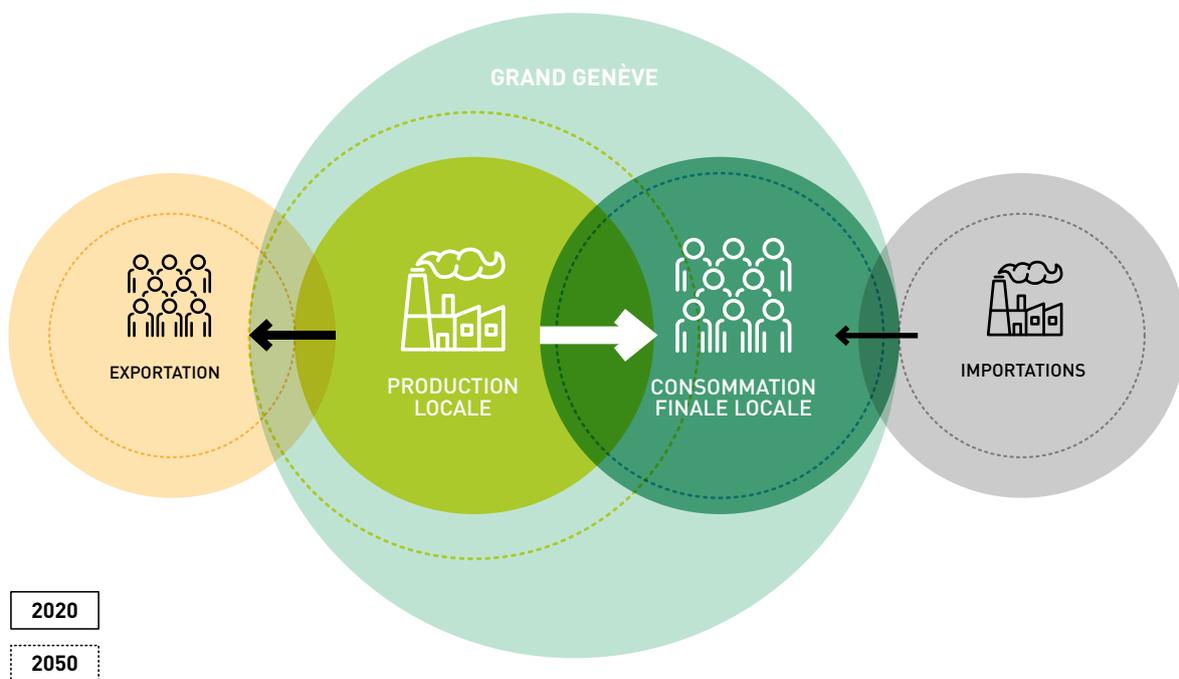
# OBJECTIFS GLOBAUX ET INDICATEURS

Le déploiement d'une vision de circularité pour le Grand Genève soulève de nombreux défis pour tous les acteurs, notamment pour le secteur public. Lors du séminaire, les responsables politiques se sont projetés dans le futur (2035) en considérant que les objectifs de circularité auraient été atteints à cette date et en s'intéressant aux conditions cadres qui les auraient rendus possibles.

La performance atteinte en 2035 se décline autour des principes suivants :

- > **Les valeurs ont changé**: le consommateur est plus enclin à acheter des produits locaux, consomme moins mais mieux. Le local, le durable, le réparable et le recyclable deviennent gages de qualité et marques de valeur ;
- > La **population et les entreprises sont accompagnées** et les **moyens sont facilités** pour leur permettre de trouver des solutions adaptées et concrètes ;
- > **Le secteur public assume son rôle de leader** pour impulser, accompagner, coordonner et mettre en valeur ;
- > **Les métiers liés à l'économie circulaire**, comme les réparateurs, mais aussi le bénévolat, les savoir-faire locaux sont valorisés ;
- > **Le territoire est conçu comme un ensemble de mines urbaines\*** qui contribue à ce qu'il soit moins dépendants des importations ;
- > Un travail important a été réalisé pour **franchir les obstacles et trouver les opportunités dans le transfrontalier** afin d'arriver à une façon de faire et une vision commune ;
- > **Les acteurs publics, privés et les particuliers principalement concernés sont mobilisés et mis en réseaux** ;
- > **La dépendance aux importations a diminué.**

Consommer « moins et mieux »



\* L'expression «mine urbaine» fait le parallèle avec celui de «mine naturelle» et se réfère aux matières ou objets sur un territoire, dont les détenteurs n'ont plus l'usage et qui constituent un gisement de ressources.

Les indicateurs suivants peuvent être utilisés pour vérifier que l'économie circulaire est bien implantée sur le territoire :

- L'empreinte matière doit être réduite par 6 (passer de 19 t/hab/an actuellement à 3 t/hab/an en 2050) ;
- Les bilans carbone doivent tenir compte des émissions indirectes (« grises ») ;
- Indicateur d'artificialisation et de consommation des sols en m<sup>2</sup> ;
- Consommation énergétique (part des énergies renouvelables) ;
- Un indice de réparabilité ;
- Taux de recyclage / réemploi / réutilisation ;
- Nouvel indicateur pour calculer l'économie.

Les indicateurs permettent de se mesurer et de monitorer, mais il est primordial de pouvoir connaître quels sont les moyens et actions pour y parvenir.



**Katrin Schneeberger, Directrice de l'Office Fédéral de l'Environnement :**  
*L'économie circulaire a tout son sens, tant sur le plan écologique que sur le plan économique. Si nous adoptons une économie circulaire et maintenons les produits, leurs composants et les matières premières plus longtemps dans le circuit, si nous intégrons la notion de cycle de vie dans notre approche des chaînes d'approvisionnement, nous préserverons nos ressources et les utiliserons de manière optimale. L'économie circulaire est également un vecteur de croissance économique. Elle donne lieu à l'émergence de nouveaux domaines d'affaires et à la création d'emplois.*



# MODALITES D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Cette deuxième partie du séminaire organisée sous forme de trois tables rondes a permis de faire émerger les premières pistes d'engagements sur les outils politiques à mobiliser en vue d'atteindre les objectifs. Les travaux ont porté sur 7 thèmes : leadership/gouvernance, exemplarité, cadre réglementaire, aménagement, financement, formation et sensibilisation/communication. Les personnes présentes ont pu s'inspirer et rebondir sur des propositions faites par les professionnels français, genevois et vaudois des différents secteurs lors d'ateliers organisés en septembre.

Propositions d'engagements opérationnels :

## 1. Assurer entre acteurs publics du Grand Genève un rôle de leadership pour préciser la vision partagée pour le territoire puis accélérer la mise en réseau des compétences et créer les conditions institutionnelles propices au développement régional de l'économie circulaire:

- Elaborer à l'échelle du Grand Genève un «Pact'Matière» sur le modèle du «Pact' Air» existant, un programme d'actions transfrontalier pour la réduction de l'empreinte matière du Grand Genève qui pourra être décliné dans les documents juridiquement engageants des différents territoires : Plan Directeur de l'économie circulaire, etc.
- Etudier la mise en place d'une plateforme collaborative pour favoriser la mise en réseau des acteurs et accélérer les démarches circulaires ;
- Lancer des appels à projets et à coopération en faveur du développement des activités et produits qui permettent de relocaliser la production et la demande des filières stratégiques ;
- Se doter d'un observatoire permettant de mesurer et monitorer l'intensité carbone, l'intensité matière et l'intensité foncière du Grand Genève. Intégrer le fruit de ces observations dans les politiques, stratégies et planifications publiques à toutes les échelles.
- Organiser des journées du Grand Genève consacrées à la transition écologique (dont l'économie circulaire fait partie) – conférence des parties (COP) Grand Genève.

## 2. Garantir l'exemplarité des collectivités en plaçant les principes de circularité au cœur des pratiques d'achat et dans la conception des investissements publics :

- S'inspirer des bonnes pratiques de part et d'autres des frontières ;
- Intégrer les notions d'économie circulaire, comme la durée de vie y compris la déconstruction, dans les marchés publics.
- Être exemplaire dans les achats publics (exemple : restauration collective, matériel de bureau, patrimoine immobilier, etc.)
- Intégrer des critères d'économie circulaire et de transition écologique dans les investissements.

**Fabienne Fischer, Conseillère d'Etat du Canton de Genève, Département de l'économie et de l'emploi:** *Certaines entreprises ont déjà engagé des démarches concrètes. La majorité des PME souhaite contribuer activement au développement durable et sont source de solutions. La circularisation de l'économie va nécessiter le développement de compétences spécifiques; de nouvelles filières de formation verront le jour; la valorisation des compétences artisanales, de l'habileté technique et manuelle sera indispensable; la capacité à évoluer et à s'adapter tout au long de la vie professionnelle, c'est-à-dire l'employabilité, sera renforcée afin de s'assurer de l'intégration de toutes et tous dans une économie inclusive.*

- 3. Explorer les évolutions normatives et réglementaires possibles pour réduire les obstacles liés à la frontière nationale afin d'améliorer – au niveau du bassin de vie du Grand Genève – l'essor équilibré des initiatives françaises et suisses d'économie circulaire:**
- Prendre en compte dans les normes et les différentes réglementations les spécificités transfrontalières en valorisant la notion et le statut du bassin de vie commune, afin de simplifier le parcours administratif des projets en accord avec l'économie circulaire et de permettre le droit à l'expérimentation ;
  - Réfléchir à un label « Grand Genève » en faveur de l'économie circulaire ;
  - Etudier les possibilités d'agrandir ou élargir les zones franches.
- 4. Mettre en œuvre les règles d'aménagement et d'urbanisme circulaire pour stimuler les solutions de production/transformation locales, promouvoir l'utilisation durable des ressources et réduire le gaspillage (foncier, matériaux, énergie) :**
- Identifier et développer des zones spécifiques pour favoriser la production locale de certains produits.
  - Collaborer plus activement avec la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et les Etablissements Publics Fonciers (EPF)
  - Systématiser l'introduction et l'emploi de « l'empreinte carbone » et « empreinte matière » dans les documents d'urbanisme et économiques ;
  - Réaliser l'inventaire et l'exploitation des « mines urbaines » ;
  - Valoriser le foncier existant : circularisation du foncier et du bâti ;
  - Planifier et adopter une gestion commune à l'échelle du Grand Genève des matériaux issus des chantiers (déchets, produits de construction, terres d'excavation, etc.).
- 5. Concevoir des modalités nouvelles ou renforcées de financement de la transition écologique, dont la circularisation de l'économie constitue une condition essentielle et pour laquelle elle offre des leviers régionaux :**
- Mesurer les investissements publics à l'aune de la transition écologique et de l'économie circulaire ;
  - Alimenter un fond de transition écologique à partir d'autres leviers que ceux des taxes ;
    - i. Investiguer la mise en place de l'arrondi en caisse ;
    - ii. Investiguer la possibilité d'une contribution anticipée de circularité (modèle de la consigne) ;
    - iii. Prendre en compte l'empreinte environnementale (carbone et matière) dans l'acte d'achat.
  - Investiguer l'intérêt de travailler sur une monnaie locale ;
  - Encourager et accompagner les entreprises, industries et sociétés labélisées « économie circulaire »

**Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'Etat du Canton de Vaud, Département des institutions et du territoire :** *J'ajoute que dans une vision de long terme, la circularité permettra de réduire des coûts, voire de générer de nouveaux revenus et de créer des emplois par la réindustrialisation des activités qui ont été délocalisées. C'est l'objectif que nous devons atteindre. Tout est réuni pour que l'économie circulaire puisse bénéficier de soutiens forts. Les attentes de la population sont énormes face à l'obsolescence des produits et l'économie circulaire constitue une opportunité pour l'emploi et l'innovation.*

## 6. Encourager et accompagner des dispositifs de formation complémentaires et coordonnés:

- Stimuler les formations sous différents formats pour permettre de développer des compétences spécifiques à l'économie circulaire (ex: réparation, écoconception, etc.);
- Créer un Pôle de formation aux métiers de l'économie circulaire, en priorité en faveur des filières prioritaires : bâtiment, machines et équipements, agriculture/alimentation ;
- Soutenir les nouvelles formations nécessaires à la transition.

## 7. Mener une communication positive et développer des actions de sensibilisation adaptées aux différents publics cibles.

- Se doter d'une stratégie marketing positive sur le « Grand Genève local » :
  - i. Réorienter la consommation sur le local en « donnant envie » et en reconstruisant l'image de la réutilisation ou du réemploi pour en faire une pratique « tendance » ;
  - ii. Accompagner le changement aussi au travers des potentiels de la culture.
- Sensibilisation et pédagogie sur les indicateurs environnementaux suivis par l'Observatoire
- Sensibiliser dans le cadre éducatif et scolaire ;
- Sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs de la fonction publique aux enjeux et outils de l'économie circulaire ;
- Favoriser le bénévolat (ex: récompenser pour les actions vertueuses liées à l'économie circulaire (ex: re-pair-café) ou valoriser en comptabilisant les années de bénévolat dans les points de retraite et assurance vieillesse) ;
- Accompagner les entreprises: identifier les opportunités, les innovations et partager les solutions sur l'ensemble du territoire.

« René Longet, Vice-Président des Services Industriels de Genève : Voici 3 ans, Monsieur Antonio Hodgers, lors de la pose de la première pierre de la nouvelle usine d'incinération des déchets, Cheneviers IV, dont la capacité avait été, à juste titre, redimensionnée à la baisse, nous a interpellés, nous SIG. Et nous voici SIG embarqués dans l'enjeu passionnant et essentiel de l'économie circulaire, enjeu clé tant de la transition vers la résilience et la durabilité des territoires que de la politique climatique. »



# QUELLE SUITE ?

La présente synthèse est le fruit du travail des 16 élus et élus réunis lors du séminaire Economie Circulaire du 4 novembre 2021 à la Maison du Futur à Vessy, Genève, à l'initiative du Groupe Thématique Transfrontalier (GTT) transition écologique du Grand Genève et des Services industriels de Genève (programme Eco21).

Étaient invités à ce séminaire les élus membre du bureau du GLCT Grand Genève, les élus membres des groupes de travail thématiques (GTT) Aménagement, mobilité, et transition écologique ainsi que les élus référents de la thématique transition écologique à l'échelle des intercommunalités.

Ce séminaire politique s'inscrit dans un cycle initié en juillet 2019 autour des enjeux de la transition écologique et poursuivi en septembre 2020 sur la mobilité puis en octobre 2021 sur l'aménagement. Dès 2019, les élus et élus ont fait de la transition écologique et de la neutralité carbone à horizon 2050 le fil rouge des démarches du Grand Genève.

Les discussions, solutions et indicateurs (l'empreinte matière doit être réduire par 6) de ce séminaire économie circulaire alimenteront la Charte de la transition écologique, ainsi que le plan d'actions de Grand Genève en transition et la refonte de la vision territoriale transfrontalière.

**Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève, Département du territoire :** *Ce serait une erreur de faire de l'économie circulaire quelque chose d'anecdotique. Ce n'est pas une économie parallèle. L'enjeu consiste aujourd'hui à l'intégrer complètement dans notre système et en faire la norme de demain.*

**Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français :** *L'économie circulaire n'est pas une approche strictement environnementale de l'économie, c'est une approche globale qui vise à promouvoir les circuits-courts industriels, à repenser les chaînes d'approvisionnement et de production, à revoir profondément nos manières de consommer. Elle est source d'innovations, de créations de valeur ajoutée et sera déterminante pour la transition écologique. De nombreuses entreprises sont déjà engagées dans cette logique, tant en France qu'en Suisse. C'est une occasion unique de promouvoir un développement économique équilibré, gagnant-gagnant au sein du Grand Genève.*



# LISTE DE PRESENCE

## PARTICIPANT.E.S

M. Bruno DARD

M. Christian DUPESSEY

Mme Fabienne FISCHER

M. Marc GENOUD

Mme Christine GIROD

M. Antonio HODGERS

M. Sébastien JAVOGUES

M. Nicolas LAKS

M. René LONGET

Mme Christelle LUISIER BRODARD

M. Frédéric MANI

M. Gérard PAOLI

M. Pierre-Marie PHILIPPS

Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI

M. Pierre-Alain SCHMIDT

M. Pierre WAHLEN

## INSTITUTION

Région de Nyon

Annemasse Agglomération

Canton de Genève - DEE

CC du Genevois

Région de Nyon

Canton de Genève - DT

CC Arve et Salève

Mairie de Beaumont

Services Industriels de Genève - SIG

Canton de Vaud

Région de Nyon

Conseil départemental de l'Ain

Conseil départemental du Canton de Saint-Genis-Pouilly

Annemasse Agglomération

Région de Nyon

Région de Nyon

## VOIR LES RAPPORTS COMPLETS

**1# Diagnostic du métabolisme économique du territoire**

**2# Analyse des opportunités de circularité des filières stratégiques**

**3# Proposition de feuille de route pour une économie circulaire**

### GLCT Grand Genève

Présidence du Conseil d'Etat  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964 - 1211 Genève 3

### Pôle métropolitain du Genevois français

T +33 (0)4 50 04 54 08  
infos@grand-geneve.org

### Région de Nyon

T +41 (0)22 361 23 24  
info@regiondenyon.ch

### République et Canton de Genève

T +41 (0)22 546 73 40  
grand-geneve@etat.ge.ch